

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 13 mai

Le treize mai deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

#### Présents

BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

#### Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie	à BOYER Emilie
GUIBERT Vincent	à PAVILLON Jean-Paul
REBILLARD Michèle	à RAVELEAU René
SOUILHE Jérôme	à PUSHPARAJ Emilie

#### Absent(s) excusé(s)

LABORDERIE Philippe

#### Absents

PARENTEAU Louis-Pierre, RETHORE Jacqueline

#### Secrétaires de séance

LHUISSIER Thierry, PUSHPARAJ Emilie

Convocation adressée le 7 mai 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 15 mai 2025, article L.2121.25 CGCT

### 25SE1305-13 | Culture – Désignation d'un nouveau titulaire pour le renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants de 3ème catégorie

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Maire, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations des 23 février 2009 et 9 septembre 2015, 5 juillet 2018,

Considérant qu'il convient de renouveler la licence d'entrepreneur de spectacles vivants de Monsieur Jean-Paul PAVILLON,

Considérant que les licences sont nominatives et incessibles, que Monsieur Vincent GUIBERT est actuellement titulaire des licences (1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories) pour le compte de la ville des Ponts-de-Cé en tant qu'adjoint à la culture, il convient de désigner un nouveau titulaire,

Considérant l'avis de la commission ressources en date du 6 mai 2025,

**En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **Autorise le renouvellement de la licence de 3<sup>ème</sup> catégorie,**
- **Désigne Monsieur Jean-Paul PAVILLON titulaire de la licence de 3<sup>ème</sup> catégorie relative à l'organisation et à la diffusion de spectacles sur la commune,**
- **Autorise Monsieur le Maire ou à défaut son représentant, à procéder à toutes démarches utiles et nécessaires pour le renouvellement des licences d'entrepreneur de spectacles.**

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Le maire,

Jean-Paul PAVILLON

